



NAO

2022

SIGNER

NE SIGNIFIE PAS RENONCER

À NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Une majorité des délégués syndicaux CFTC Exploitation se sont exprimés **aux noms des salariés**

pour la signature des NAO 2022

afin de garantir **des mesures sociales non négligeables**

POUR TOUS DÈS JANVIER 2022



Toutefois, ce combat n'est pas terminé, il n'est pas question de se contenter de si peu, le compte n'y est toujours pas sur les salaires !!!!!

La CFTC a obtenu **une clause de revoyure** dans le premier trimestre 2022.

NOTRE POUVOIR D'ACHAT ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL RESTENT UNE PRIORITÉ POUR LA CFTC

Tous les élus CFTC restent combattifs

